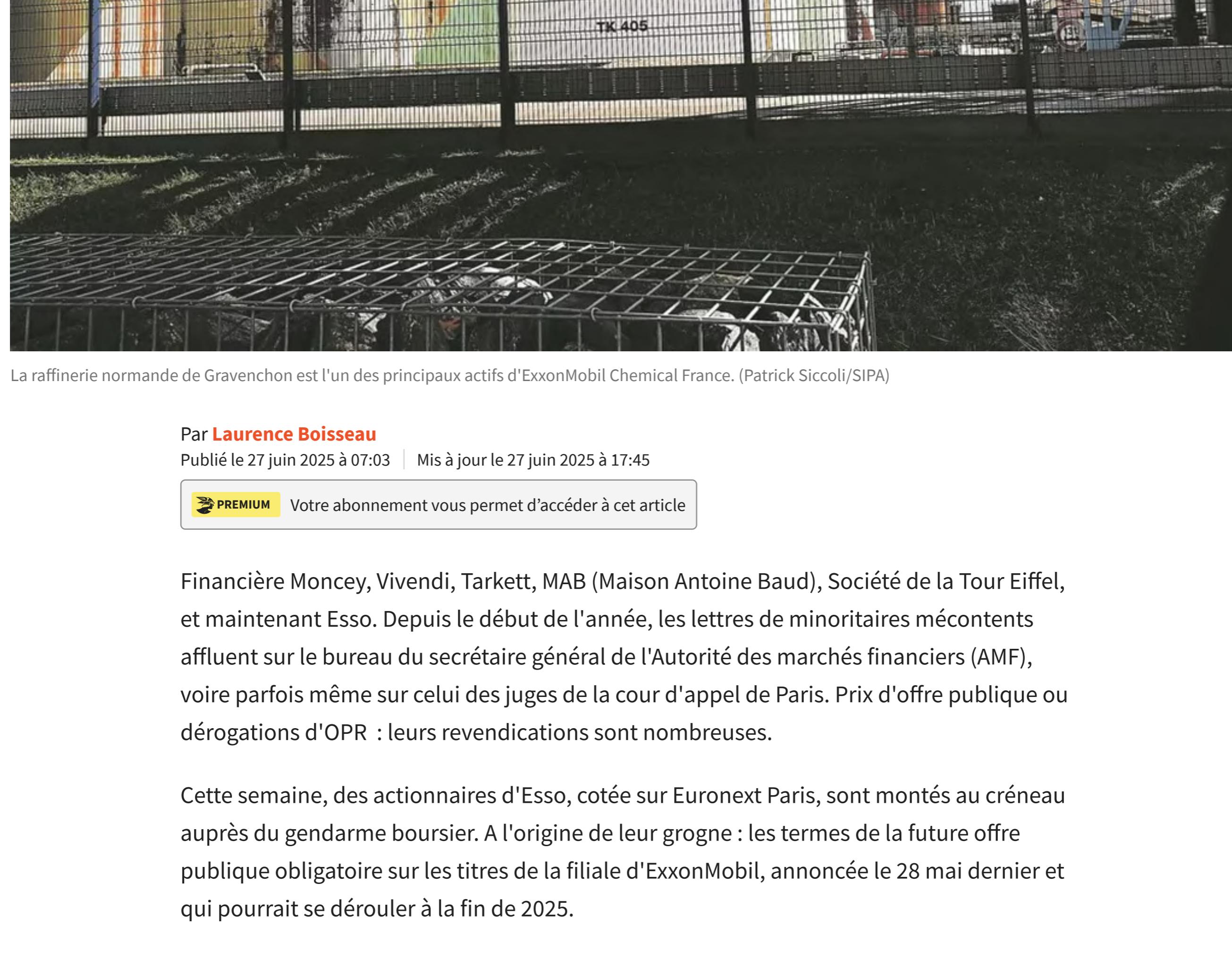


## DÉCRYPTAGE

# La colère des minoritaires d'Esso : l'AMF face à une nouvelle contestation

La grogne monte chez les actionnaires d'Esso. Le prix proposé pour l'offre publique obligatoire, jugé trop bas, suscite des critiques. L'AMF devra trancher sur cette opération, qui intervient après la cession d'Esso à North Atlantic France par ExxonMobil.

[Offrir l'article](#) [Ajouter à mes articles](#) [Commenter](#) [Partager](#) [Canal+](#) [Vivendi](#)



La raffinerie normande de Gravencron est l'un des principaux actifs d'ExxonMobil Chemical France. (Patrick Siccoli/SIPA)

Par **Laurence Boisseau**

Publié le 27 juin 2025 à 07:03 | Mis à jour le 27 juin 2025 à 17:45

**PREMIUM** Votre abonnement vous permet d'accéder à cet article

Financière Moncey, Vivendi, Tarkett, MAB (Maison Antoine Baud), Société de la Tour Eiffel, et maintenant Esso. Depuis le début de l'année, les lettres de minoritaires mécontents affluent sur le bureau du secrétaire général de l'Autorité des marchés financiers (AMF), voire parfois même sur celui des juges de la cour d'appel de Paris. Prix d'offre publique ou dérogations d'OPR : leurs revendications sont nombreuses.

Cette semaine, des actionnaires d'Esso, cotée sur Euronext Paris, sont montés au créneau auprès du gendarme boursier. A l'origine de leur grogne : les termes de la future offre publique obligatoire sur les titres de la filiale d'ExxonMobil, annoncée le 28 mai dernier et qui pourrait se dérouler à la fin de 2025.

Cette offre fera suite à la **cession d'un bloc de contrôle de 82,89 % du capital d'Esso par la major américaine à North Atlantic France**, la filiale française du canadien North Atlantic spécialisé dans le secteur de l'énergie. Le 28 mai dernier, les protagonistes ont indiqué être entrés en négociations exclusives.

## Dérisoire

Dans une lettre adressée au secrétaire général de l'AMF, Allan Green, investisseur et fondateur du family office Candel & Partners, et actionnaire depuis cinq ans, dénonce le prix « dérisoire » de l'offre, à 149,19 euros par actions. Ce dernier s'avérerait inférieur aux capitaux propres et à l'actif net réajusté de la société de raffinerie.

Pour le minoritaire conseillé par l'avocate Sophie Vermeille, cela correspond à une décote sur les fonds propres de 17 % qui ne se justifie pas par les fondamentaux de la société, qui affiche une rentabilité solide et une situation de trésorerie exceptionnelle. L'AMF est interpellée, car elle devra se prononcer, à un moment donné, sur la conformité de l'offre publique obligatoire. A l'assemblée générale d'Esso qui s'est tenue le 6 juin, Allan Green, qui y assistait, avait prévenu qu'il était prêt à lancer des actions auprès de l'AMF ou de la justice.

### LIRE AUSSI :

- [DÉCRYPTAGE - Dividende Esso : ça carbure fort](#)
- [DÉCRYPTAGE - Gaz naturel liquéfié : l'Europe en plein casse-tête](#)

Aujourd'hui, Candel & Partners détient un peu plus de 2 % du capital d'Esso. Il s'étonne de la cession simultanée d'une société soeur non cotée, ExxonMobil Chemical France, détenue à 100 % par ExxonMobil, également au profit de North Atlantic. Contrairement à Esso, **cette société** (qui détient la raffinerie normande de Gravencron) et de chimie est en grande difficulté financière : elle a enregistré une perte nette de 515 millions d'euros en 2023 et ses titres valent zéro dans les comptes de la société mère depuis 2019.

## Prix négatif

En résumé, Candel & Partners craint que cette société ait été cédée à prix négatif et qu'ExxonMobil ait structuré l'ensemble de l'opération pour faire porter une partie du coût économique sur Esso, plus saine financièrement. Il dénonce aussi l'opacité des conventions d'approvisionnement entre la major pétrolière et sa filiale Esso.

**Laurence Boisseau ()**

### THÉMATIQUES ASSOCIÉES

[Canal+](#) [Vivendi](#) [Matières premières](#) [Pétrole et gaz](#) [Bourses](#) [Paris](#)

Les Echos

Cet article vous a intéressé ?

En tant qu'abonné, chaque mois, vous pouvez offrir jusqu'à 5 articles payants à vos contacts.

Cliquez sur le en haut de l'article.

### SÉRIE

## « Souriez vous êtes en train de payer » : le paiement biométrique cherche sa place à la caisse

LES NOUVELLES FRONTIERES DE LA FINANCE (9/9) - Le paiement biométrique est sur une ligne de crête, entre science-fiction et promesses de fluidification et de sécurisation de l'encaissement. Les initiatives arrivent enfin à maturité, après une dizaine d'années d'annonce.

[Lire la suite](#)